



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IRSN**

INSTITUT DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



Rapport  
financier

MEMBRE DE

**ETSON**

# 01

RAPPORT DE GESTION

> [page 04](#)

# 02

ÉTATS FINANCIERS ET  
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

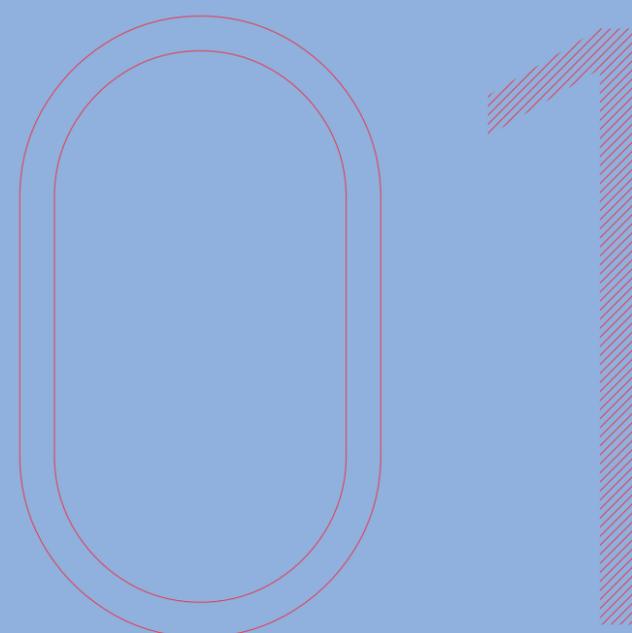
> [page 15](#)

# 03

RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES

> [page 32](#)





# Rapport de gestion

## Faits marquants de l'exercice 2021

Malgré la pandémie de la Covid-19, l'IRSN a continué à assurer ses missions au cours de l'exercice 2021, qui a principalement été marqué par les événements suivants :

- des aléas autour de l'exploitation du réacteur expérimental CABRI, générant des incertitudes comptables majeures. Les modalités d'exploitation de CABRI ont été revues avec le CEA sur l'exercice. Un retour de l'ASN est attendu en 2022 : les décisions qui seront prises dans ce cadre pourraient impacter la durée de vie de l'actif, et ainsi conduire à des changements importants dans le traitement comptable ;
- le déploiement du Plan de relance, avec 5 projets retenus pour un financement global de 21,6 M€, dont 7,9 M€ ont été perçus au cours de l'exercice 2021 ;
- la reprise des activités de l'ENSTTI au sein de l'IRSN, suite dissolution du GEIE ;
- le contrôle des comptes par la Cour des comptes, pour les exercices 2013 à 2019, en application des articles L. 111-3 et 133-1 du code des juridictions financières.



## Exécution budgétaire

L'exécution budgétaire est présentée ci-dessous en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), en référence au dernier Budget Rectificatif voté par le Conseil d'administration en date du 25 novembre 2021 (BR), sauf indication contraire.

### Contexte budgétaire

#### L'EXERCICE 2021 A ÉTÉ MARQUÉ PAR :

- une augmentation de 0,7 M€ du montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) sur le programme 190 qui se décompose en une réduction de -0,6 M€ en loi de finances initiale (LFI) pour 2021, et une augmentation de 1,3 M€ destinée à compenser la baisse du rendement de la contribution versée par les exploitants d'INB. Le montant perçu en 2021 s'élève à 167,2 M€, contre 166,5 M€ en 2020 ;
- une diminution du niveau de la contribution versée par les exploitants, à 61,4 M€, du fait de la réduction du nombre d'installations nucléaires de base comprises dans l'assiette ;
- la sous-réalisation de l'enveloppe personnel à hauteur de -1,4 M€, avec une moyenne des effectifs présents sur l'exercice 2021 à 1 725 ETPT, contre 1 736 ETPT (hors stagiaires) en 2020, à comparer avec un niveau de 1 745 ETPT au budget rectificatif (BR) ;
- la sous-exécution des recettes, hors subvention pour charge de service public et contribution, en retrait de 1,9 M€ par rapport au BR, principalement sur nos activités de recherche.

### Rapprochement des prévisions et des exécutions

#### SOLDE BUDGÉTAIRE

en milliers d'euros	Réal 2021		BR 2021	
	AE	CP	AE	CP
<b>DÉPENSES</b>				
Enveloppe Personnel*	153 244	153 718	155 134	155 134
Enveloppe Fonctionnement	124 782	107 022	137 501	108 526
Enveloppe Investissement	34 288	14 363	39 356	17 260
<b>TOTAL</b>	<b>312 314</b>	<b>275 102</b>	<b>331 991</b>	<b>280 921</b>
<b>RECETTES</b>				
<b>Recettes globalisées</b>		<b>270 008</b>		<b>271 692</b>
■ Subvention pour charges de service public		171 336		171 324
■ Autres financements de l'État		93		130
■ Fiscalité affectée		61 378		61 370
■ Autres financements publics		2 839		1 151
■ Ressources propres		34 362		37 717
<b>Recettes fléchées</b>		<b>9 704</b>		<b>9 854</b>
■ Autres financements de l'État		9 704		9 854
<b>TOTAL</b>		<b>279 711</b>		<b>281 546</b>
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE</b>		<b>4 609</b>		<b>626</b>

\* L'enveloppe Personnel correspond aux charges de personnel et aux charges d'impôts sur rémunérations.

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)**

Les autorisations d'engagement s'élèvent à 312,3 M€ sur l'exercice 2021 contre une prévision révisée au BR à 332,0 M€.

L'écart de -19,7 M€ se décompose de la façon suivante :

- l'enveloppe de personnel est en écart de -1,9 M€ par rapport au BR. La consommation des dépenses de personnel en AE est légèrement différente de celle en CP, en raison du rythme d'exécution des charges relatives aux opérations passées par flux de commandes d'achat (notamment dépenses de cantines et de service de santé au travail) ;
- l'enveloppe de fonctionnement est en écart de -12,7 M€ par rapport au BR, qui correspond principalement au domaine de sûreté & radioprotection des installations pour -7,5 M€ et aux dépenses hors programmes pour -4,3 M€ ;
- les AE de l'enveloppe d'investissement sont exécutées à hauteur de 34,3 M€, contre une prévision révisée de 39,4 M€, soit une évolution de -5,1 M€, essentiellement sur les domaines de la sûreté & radioprotection des installations (-2,2 M€) et des dépenses hors programmes (-2,9 M€ dont -1,0 M€ concernant la consignation réglementaire relative à l'assainissement d'une ICPE à Cadarache non réalisée en 2021).

**CRÉDITS DE PAIEMENT (CP)****RÉPARTITION DES DÉPENSES 2021 EN CRÉDITS DE PAIEMENT**

Le solde budgétaire est excédentaire à +4,6 M€ en 2021, et affiche une amélioration de +4,0 M€ par rapport à la prévision du budget rectificatif.

Les encaissements de recettes sont exécutés à hauteur de 279,7 M€ contre un BR 2021 de 281,5 M€, soit un écart de réalisation de -1,8 M€, ce qui correspond aux principaux agrégats suivants :

- les subventions du MTE, issues du programme 190, et du ministère des Armées, versées au titre du programme 212, sont encaissées à 100 % ;
- la contribution versée par les exploitants d'INB, dont la liste est arrêté par l'Autorité de Sûreté Nucléaire, se situe au niveau du BR à 61,4 M€ ;
- les autres financements publics progressent de +1,7 M€ par rapport au BR 2021, et concernent, dans une large mesure, les contrats européens H2020 ;
- les recettes commerciales sont exécutées à 91 %, soit une sous-réalisation de 3,4 M€. Les périmètres concernés sont notamment la recherche en sûreté (-2,2 M€), la recherche en radioprotection (-0,5 M€), et également les prestations à l'international (-0,5 M€) ;
- les autres financements de l'État, à 9,8 M€, en recul de -0,2 M€, correspondent principalement à la dotation de l'État de 7,9 M€ pour financer le plan de relance, et aux recettes fléchées liées aux subventions de l'ANR pour 0,7 M€.

Les dépenses sont constituées des trois enveloppes, personnel, fonctionnement, investissement, dont le total s'élève à 275,1 M€ en 2021, en écart de -5,8 M€ par rapport à la prévision BR 2021, induisant un taux d'exécution de 98 %. Une partie de l'enveloppe budgétaire qui n'a pas été consommée est fléchée et ne peut être réaffectée sur d'autres dépenses. C'est en particulier le cas des opérations financées par le fonds de roulement. Retraité de ces spécificités, le taux d'exécution des dépenses s'élève à 99 %.

- L'enveloppe de fonctionnement varie de -1,5 M€ par rapport au BR, dont 0,7 M€ concernant des opérations non réalisées, et fléchées au fonds de roulement : le projet de démantèlement de FEURS, pour 0,4 M€, ainsi que les dépenses liées à la mission handicap, pour 0,3 M€.
- L'enveloppe d'investissement enregistre un écart de -2,9 M€ par rapport au BR, dont 2,3 M€ correspondant également aux opérations non réalisées, et fléchées au fonds de roulement : la consignation réglementaire relative à l'assainissement d'une ICPE à Cadarache pour 1,0 M€, le projet de construction du laboratoire LATAC, pour 0,5 M€, et enfin une partie des dépenses du Plan de Relance, pour 0,5 M€.
- L'enveloppe de personnel affiche un niveau de réalisation de 153,7 M€, pour un budget de 155,1 M€, soit une sous-exécution de 1,4 M€, en grande partie liée aux appels de fonds non reçus avant la fin de l'exercice sur des régularisations de charges.

**RESSOURCES PAR ORIGINE**

L'évolution des ressources par domaine entre le BR et le réel 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	Réel 2021	BR 2021	Écart sur BR
<b>DOMAINES</b>			
001 Sûreté Radioprotection des installations	12,0	13,5	-1,5
002 Sécurité, non-prolifération	0,1	0,1	0,0
003 Radioprotection homme et environnement	19,0	19,3	-0,3
004 Crise et post-accidentel	0,6	0,7	0,0
005 Transparence, ouverture à la société, culture sûreté	0,4	0,4	-0,1
006 Stratégie, excellence scientifique et technique	0,2	0,5	-0,3
007 Mise à disposition	4,9	5,2	-0,2
<b>SOUS-TOTAL PROGRAMMES</b>	<b>37,1</b>	<b>39,6</b>	<b>-2,5</b>
Transverses	242,6	242,0	0,6
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>279,7</b>	<b>281,5</b>	<b>-1,8</b>

L'exécution des recettes représente 99,3 % du BR 2021.

Les ressources transverses comprennent notamment les subventions des programmes 190 et 212, et la contribution versée par les exploitants d'INB.

Les recettes propres proviennent principalement des programmes, et sont exécutées à 37,1 M€ pour un BR de 39,6 M€ (soit 98,8 %). Cette sous-exécution du BR 2021 de -2,5 M€ est portée principalement par les domaines de sûreté radioprotection des installations (-1,5 M€), de la radioprotection homme et environnement (-0,3 M€) et de la stratégie, excellence scientifique et technique (-0,3 M€).

**DÉPENSES PAR DESTINATION**

L'évolution des dépenses en crédits de paiement, exprimées en coûts de production par destination, entre le BR et le réel 2021 est présentée dans le tableau ci-après :

en milliers d'euros	Réel 2021				BR 2021				Écart sur BR
	Fonctionnement	Personnel	Investissement	Total dépenses	Fonctionnement	Personnel	Investissement	Total dépenses	
<b>DOMAINES</b>									
001 Sûreté Radioprotection des installations	28,8	62,9	3,7	95,3	29,6	60,8	3,5	93,9	1,4
002 Sécurité, non-prolifération	2,2	7,4	0,2	9,9	2,0	7,2	0,3	9,5	0,3
003 Radioprotection homme et environnement	19,3	36,2	3,8	59,3	19,8	35,2	3,4	58,4	0,9
004 Crise et post-accidentel	2,9	4,9	0,8	8,6	2,7	4,5	1,7	8,9	-0,3
005 Transparence, ouverture à la société, culture sûreté	2,4	4,4	0,0	6,8	2,9	4,4	0,0	7,3	-0,5
006 Stratégie, excellence scientifique et technique	1,2	3,7	0,0	4,9	1,5	3,6	0,0	5,1	-0,2
007 Mise à disposition	0	4,3	0,0	4,3	0,0	3,6	0,0	3,6	0,7
<b>SOUS-TOTAL PROGRAMMES</b>	<b>56,9</b>	<b>123,7</b>	<b>8,5</b>	<b>189,1</b>	<b>58,5</b>	<b>119,3</b>	<b>9,0</b>	<b>186,8</b>	<b>2,3</b>
Fonctionnel et support	13,4	24,7	0,8	39,0	14,5	30,6	1,7	46,8	-7,8
Schéma directeur immobilier	2,0	0,3	3,4	5,7	1,8	0,3	4,0	6,1	-0,4
Autre immobilier	17,7	2,4	0,3	20,4	18,4	2,4	0,5	21,4	-1,0
Informatique & numérique	15,9	2,6	1,4	19,8	13,8	2,4	2,0	18,2	1,6
Projets FEURS	1,1	0,0	0,0	1,1	1,6	0,1	0,0	1,6	-0,5
<b>SOUS-TOTAL COÛTS INDIRECTS NON DÉVERSÉS</b>	<b>50,1</b>	<b>30,0</b>	<b>5,9</b>	<b>86,0</b>	<b>50,0</b>	<b>35,8</b>	<b>8,3</b>	<b>94,2</b>	<b>-8,1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>107,0</b>	<b>153,7</b>	<b>14,4</b>	<b>275,1</b>	<b>108,5</b>	<b>155,1</b>	<b>17,3</b>	<b>280,9</b>	<b>-5,8</b>

L'exécution des dépenses représente 98 % du BR 2021.

Les dépenses sur programmes sont exécutées à hauteur de 189,1 M€, soit +2,3 M€ par rapport au BR, principalement en matière de sûreté et radioprotection des installations (+1,4 M€), et dans le domaine de la radioprotection de l'homme et de l'environnement (+0,9 M€), aux dépens des activités de transparence et ouverture à la société (-0,5 M€) et de gestion de crise et post-accidentel (-0,3 M€).

Les coûts indirects sont en sous-réalisation de -8,1 M€ par rapport au BR 2021.

L'écart entre les recettes et les dépenses des tableaux ci-dessus correspond au solde budgétaire.



# Effectifs

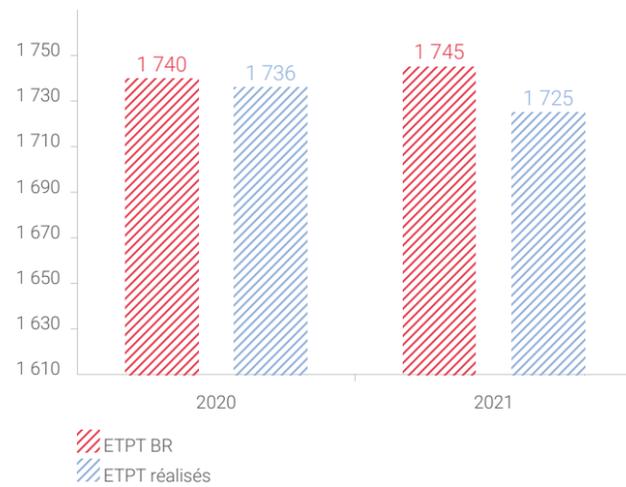
## Évolution des effectifs

L'ETPT moyen réalisé en 2021 (hors catégorie des stagiaires et conseillers scientifiques) est de 1 725 ETPT, soit un sous-effectif de -20 ETPT par rapport à la dernière révision budgétaire à 1 745 ETPT.

	Réalisation 2021	Niveau d'autorisation d'emplois 2021	BR 2021
<b>EMPLOIS</b>			
Sous plafond	1 627	1 640	1 640
Hors plafond	98	105	105
<b>TOTAL</b>	<b>1 725</b>	<b>1 745</b>	<b>1 745</b>

Les effectifs sous plafond réalisés en 2021 représentent 1 627 ETPT, soit -13 ETPT par rapport au BR (1 640 ETPT), et contre 1 648 ETPT réalisés en 2020.

### ETPT MOYENS RÉALISÉS 2020-2021

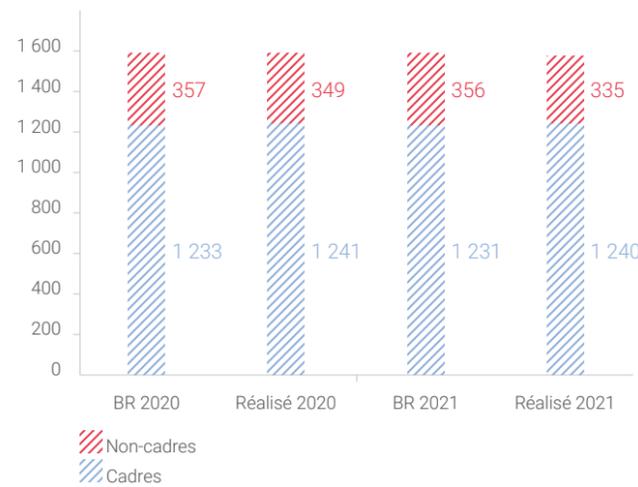


Dans la catégorie des effectifs hors plafond, le niveau de réalisation passe de 88 ETPT en 2020 à 98 ETPT en 2021 pour un BR à 106 ETPT. On note notamment l'évolution du périmètre des thésards et post-doctorants cofinancés, avec un transfert du sous plafond vers le hors plafond des post-docs cofinancés pour 9 ETPT et des prolongations de thèses autofinancés (impact crise COVID) pour 4 ETPT.

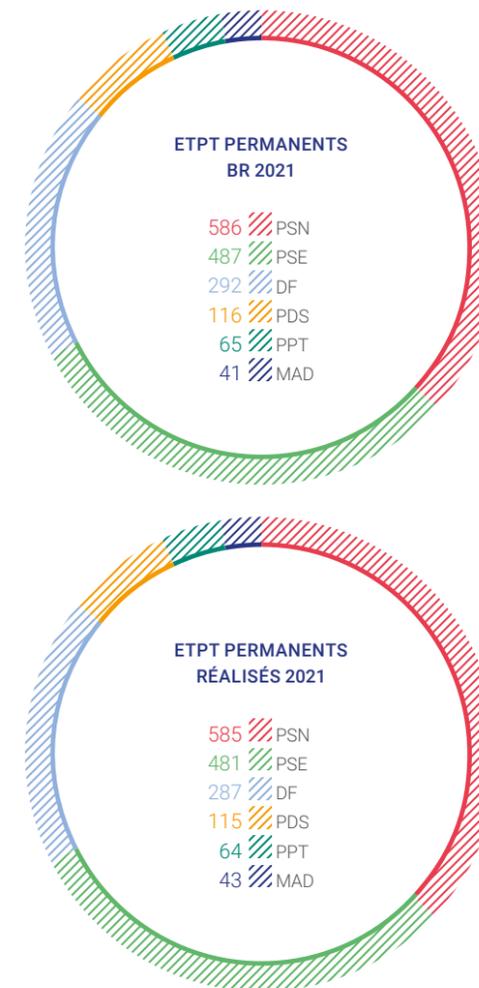
## Personnel permanent

Le personnel permanent moyen réalisé en 2021 est de 1 575 ETPT, soit -12 ETPT par rapport au BR2 (1 587), contre 1 590 ETPT réalisés en 2020. La réduction des effectifs enregistrée en 2021 est le résultat d'un gel des embauches et des départs à la retraite dans le cadre du plan de renouvellement et de transmission des compétences (Noria).

### ETPT PERMANENTS MOYENS 2020-2021



L'ETPT permanent moyen réalisé en 2021 des pôles opérationnels (PSN, PSE et PDS) est de 1 181 ETPT pour un BR à 1 189 ETPT, niveau de réalisé équivalent à 2020 (1 182 ETPT). Pour le périmètre des fonctions dites de support (Directions Fonctionnelles et Pôle Patrimoine et Territoire) l'ETPT permanent moyen réalisé en 2021 est de 351 ETPT pour un BR à 356 ETPT, soit -1 ETPT par rapport à 2020. Les MAD ont enregistré une baisse de 13 ETPT par rapport à 2020, avec 43 ETPT réalisés en 2021 pour un BR à 41 ETPT. À noter que les effectifs mis à disposition de l'ENSTTI ont été réintégrés depuis le début 2021 (soit un transfert de 4 ETPT de MAD vers les DF).



## Personnel non permanent

Le personnel non permanent moyen (hors stagiaires, conseillers scientifiques) réalisé en 2021 est de 150 ETPT pour un BR à 158 ETPT, soit +4 ETPT par rapport au réalisé de 2020.



# Comptabilité patrimoniale

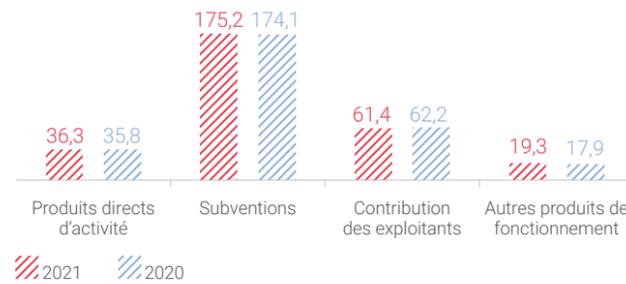
## Compte de résultat

### PRODUITS

en M€	2021	2020	Évolution
Subvention et produits assimilés	236,5	236,2	+0,3
Produits directs d'activité	36,3	35,8	+0,4
Autres produits	19,3	17,9	+1,4
Produits de fonctionnement	292,1	290,0	+2,1
Produits financiers	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>292,1</b>	<b>290,0</b>	<b>+2,1</b>

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 292,1 M€, en hausse de 2,1 M€, soit +0,7 % par rapport à l'exercice précédent.

### ÉVOLUTION DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENTS (M€)



Ils comprennent :

Les subventions pour 175,2 M€, en hausse de 1,1 M€ par rapport à l'exercice précédent, sont composées de :

- la subvention pour charges de service public, versée par le MTE dans le cadre du programme 190, à hauteur de 167,2 M€, contre 166,5 M€ en 2020, cette augmentation permettant de compenser la baisse des revenus de la contribution ;
- la subvention au titre de la convention avec le ministère des Armées dans le cadre du programme 212, de 4,1 M€, niveau de réalisation stable par rapport à 2020 ;
- les subventions en provenance d'autres entités publiques pour 3,8 M€, contre 3,4 M€ réalisés en 2020. À noter que les subventions de l'ANR enregistrent une baisse de 0,5 M€ par rapport à 2020.

### SCSP PROGRAMME 190 ET CONTRIBUTION EXPLOITANTS (M€)

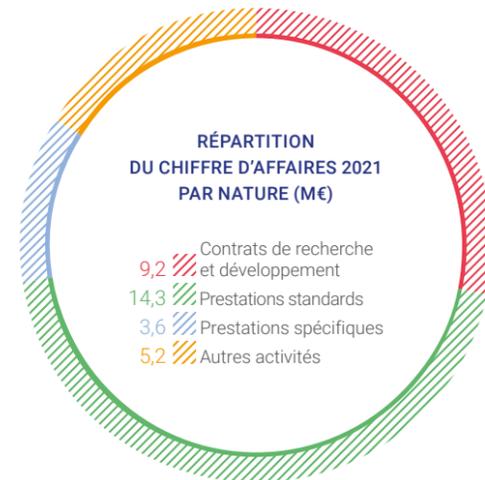


■ Subvention MTEs nette - Programme 190  
■ Contribution des exploitants ■ Total

La contribution versée par les exploitants d'INB en 2021 est de 61,4 M€, soit -0,8 M€ par rapport à 2020, cette baisse s'expliquant par la réduction du nombre des installations concernées. Par ailleurs, à compter de l'exercice 2021, le plafond de la contribution a été réduit à 61,3 M€, et le trop-perçu de +0,1 M€ a fait l'objet d'un remboursement à l'État.

Les produits directs de l'activité à 36,3 M€, dont le chiffre d'affaires à 32,4 M€, sont stables par rapport à 2020, mais résultant des évolutions suivantes :

- les contrats de recherche et développement diminuent de -0,6 M€, dont les principales variations concernent CABRI pour -0,5 M€ et le projet STEM2 pour -0,6 M€ ;
- les prestations standards augmentent de +3,4 M€, dont +3,3 M€ sur l'activité du laboratoire de dosimétrie interne, une activité impactée en 2020 par la crise COVID ;
- les prestations spécifiques baissent par rapport à 2020 de -1,3 M€, dont -0,9 M€ relatifs aux prestations d'expertise à l'international, et -0,4 M€ concernant un contrat de sous-traitance d'études par rapport à la Plateforme SAFER ;
- les autres activités sont en recul de -1,4 M€, dont -1,6 M€ sur les facturations des personnels mis à disposition, notamment MAD ASN avec une baisse de -0,8 M€ (impact des départs à la retraite), et MAD ENSTTI pour -0,6 M€.



Les autres produits directs d'activité ont enregistré une augmentation de +0,3 M€ par rapport à 2020, dont les principales variations sont les suivantes :

- -0,4 M€ sur les annulations de charges à payer et avoirs sur exercices antérieurs (1,7 M€ en 2021 contre 2,1 M€ en 2020) ;
- -0,2 M€ sur les produits des redevances (1,1 M€ en 2021 contre 1,3 M€ en 2020) ;
- +0,7 M€ relatifs à la constatation de la pénalité à recevoir dans le cadre du préjudice lié à la faillite d'HYDROPTION ;
- +0,1 M€ sur les produits de cessions d'éléments d'actif.

Les autres produits exécutés à hauteur de 19,3 M€ en 2021, en augmentation de 1,4 M€ par rapport à l'exercice précédent, correspondant aux reprises sur amortissements, dépréciations et provisions pour 13,4 M€, et à la quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat pour 5,9 M€.

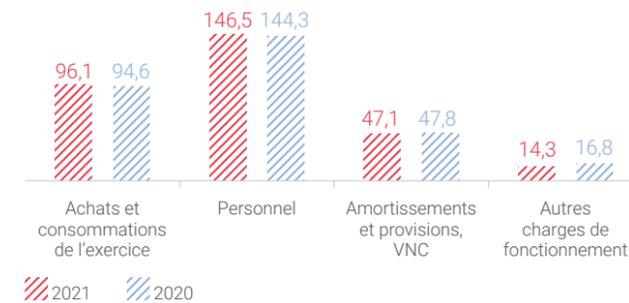
Les produits financiers, principalement composés des gains de change, sont quasiment stables et non significatifs. Pour mémoire, l'Institut n'est pas autorisé à placer ses disponibilités.

## CHARGES

en M€	2021	2020	Évolution
Achats	96,1	94,6	+1,5
Personnel	146,5	144,3	+2,3
Amortissements et provisions, VNC	47,1	47,8	-0,7
Autres charges de fonctionnement	14,3	16,8	-2,5
Charges de fonctionnement	304,0	303,3	+0,7
Charges financières	1,7	1,7	-0,1
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>305,7</b>	<b>305,1</b>	<b>+0,6</b>

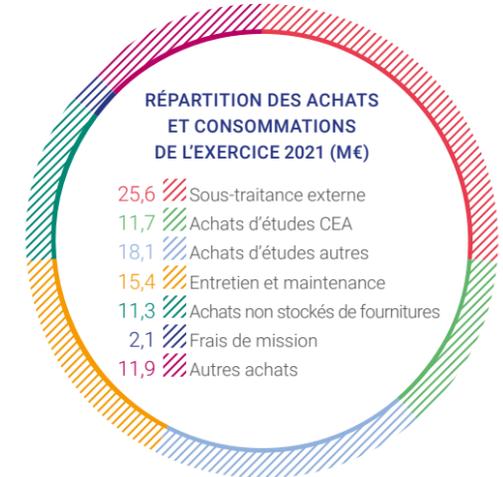
Les charges de fonctionnement s'élèvent à 304,0 M€, en hausse de 0,7 M€, soit +0,2 % par rapport à l'exercice précédent, et se décomposent de la façon suivante :

### ÉVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENTS (M€)



Les achats et consommations de l'exercice sont en hausse de +1,5 M€, cette variation s'explique principalement par :

- -2,4 M€ sur les achats non stockés de fournitures, dont le niveau de réalisation en 2020 a été fortement impacté par la crise COVID. Ainsi, les achats de matériel informatique pour le déploiement du télétravail et d'équipements de protection individuels ont enregistré une baisse de -1,9 M€. Les dépenses d'eau, gaz et électricité ont diminué de -0,6 M€. En parallèle, les travaux de démantèlement ont augmenté de +0,7 M€ (dont +0,5 M€ sur FEURS) ;
- +1,8 M€ sur les achats d'études autres, dont +0,9 M€ sur l'expertise en sûreté, +0,4 M€ sur la recherche en radioprotection et +0,2 M€ sur l'expertise et surveillance ;
- +1,7 M€ sur les autres achats, dont +0,9 M€ sur le personnel intérimaire, hausse qui s'explique par le gel des recrutements en 2021 et le rattrapage du retard d'activité lié à la crise sanitaire, +0,2 M€ sur la formation et +0,2 M€ sur l'organisation de colloque ;
- +0,3 M€ sur les frais de mission.



Les charges de personnel sont en hausse de 2,3 M€, notamment dues aux évolutions suivantes :

- -0,6 M€ sur les salaires, traitements de base et primes, en raison de la baisse du volume des effectifs moyens entre fin 2020 et fin 2021 ;
- +1,9 M€ sur les indemnités de départ à la retraite (impact du plan de renouvellement des compétences Noria) et les frais liés à la surcomplémentaire retraite ARIAL, y compris charges sociales ;
- +0,5 M€ sur les allocations thésards / post-doctorants et gratifications de stages ;
- +0,3 M€ relatifs aux indemnités de télétravail.

Les dotations aux amortissements et provisions diminuent de -0,7 M€, comprenant principalement les variations suivantes :

- -0,8 M€ sur les provisions pour litiges sociaux ;
- -0,6 M€ relatifs à la provision de la quote-part aux pertes du GEIE ENSTTI ;
- -0,8 M€ provision démantèlement FEURS ;
- +0,8 M€ sur les provisions CET/RTT/JRS ;
- +0,7 M€ de dotation pour créance douteuse liée à la faillite d'HYDROPTION.

Les autres charges de fonctionnement sont en baisse de -2,5 M€, variation principalement liée aux charges de redevances, avec un niveau réalisé 2020 exceptionnellement fort, impacté par l'achat de licences lié au déploiement du télétravail, au projet informatique de Sauvegarde, stockage, et celui de sécurisation des données.

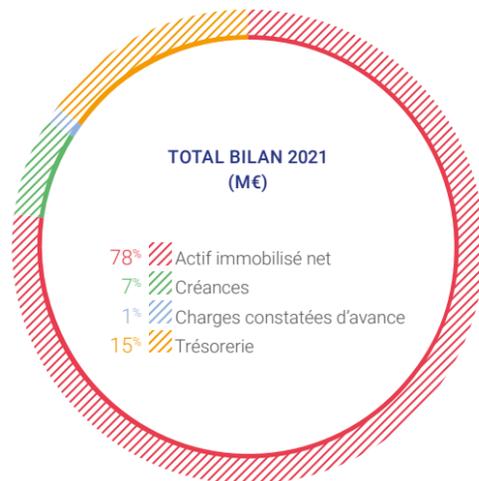
Les charges financières réalisées pour 2021 s'élèvent à 1,7 M€ niveau stable par rapport à 2020, Elles sont principalement constituées des intérêts versés sur l'emprunt contracté pour financer le bâtiment Triangle à Fontenay-aux-Roses (0,5 M€), ainsi que des intérêts sur les loyers du partenariat public-privé du bâtiment 01 (1,2 M€).



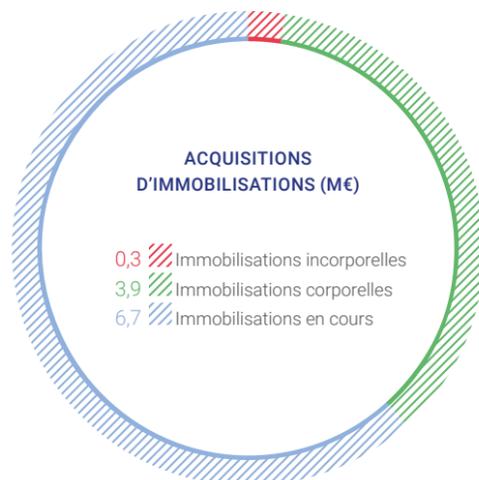
**Bilan**

**BILAN ACTIF**

Le total du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2021 s'élève à 303,5 M€.



L'actif brut est de 695,7 M€. L'actif immobilisé net diminue de 22,9 M€, à 235,7 M€, en raison d'amortissements des immobilisations plus forts que le montant des entrées en immobilisations, traduisant le vieillissement des installations. Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 10,9 M€, selon la décomposition par nature comptable présentée ci-dessous.



L'actif circulant net s'établit à 20,6 M€, en baisse de -2,4 M€ par rapport à l'an passé, ce qui s'explique par les évolutions suivantes :

- les créances clients diminuent de -2,4 M€, en raison du renforcement du recouvrement des créances clients initiée au dernier trimestre 2020 ;
- les charges constatées d'avance progressent de 0,3 M€ ;
- le niveau de trésorerie au 31 décembre 2021 atteint 44,6 M€, niveau relativement stable par rapport à 2020 (43,5 M€).

L'article D. 441-4 du Code de commerce stipule que les sociétés présentent dans le rapport de gestion, pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice. Ces informations sont précisées dans le tableau ci-dessous :

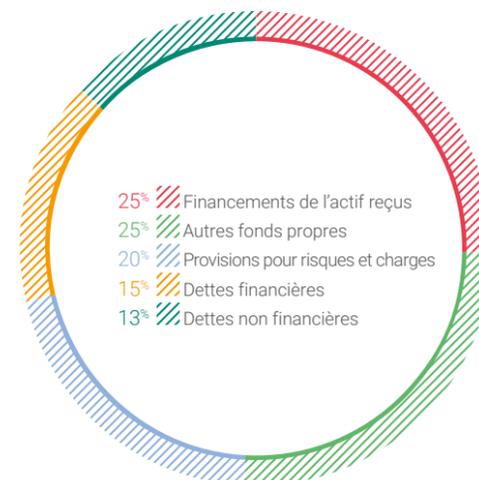
Jours de retard	Nombre pièces	Total TTC	% CA total 2021
De 1 à 29 jours	5	49 515,00	0,09 %
De 30 à 59 jours	104	414 137,11	0,78 %
De 60 à 99 jours	38	245 050,41	0,46 %
De 100 à 149 jours	71	98 561,03	0,18 %
De 150 à 199 jours	70	330 784,37	0,62 %
De 200 à 249 jours	10	13 746,60	0,03 %
De 250 à 299 jours	23	932 518,00	1,75 %
+ de 300 jours	812	2 401 230,88	4,50 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 133</b>	<b>4 485 543,40</b>	<b>8,41 %</b>

Les créances des clients en retard font l'objet d'une provision en fonction de l'importance du retard. Cette dépréciation des comptes clients est évaluée selon les règles suivantes :

- 0 % du montant de la créance pour un retard inférieur à 6 mois ;
- 10 % entre 6 et 12 mois de retard ;
- 15 % entre 12 et 18 mois de retard ;
- 75 % au-delà de 18 mois de retard.

**BILAN PASSIF**

L'actif s'équilibre au passif de la façon suivante :



Avec un résultat comptable déficitaire de -13,5 M€, combiné d'une part à une évolution des financements reçus de +2,7 M€ et d'autre part à une quasi-stabilité des amortissements dérogatoires (+0,2 M€), les fonds propres de l'Institut baissent de 10,6 M€ pour s'établir à 153,8 M€ au 31 décembre 2021, contre 164,4 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 62,0 M€, en baisse de -1,2 M€ par rapport à leur solde au 31 décembre 2020. Ce poste comprend notamment la provision pour démantèlement et assainissement des installations pour 50,0 M€. La baisse des provisions en 2021 s'explique principalement par les variations nettes suivantes :

- -0,4 M€ pour la provision pour démantèlement et assainissement ;
- -0,5 M€ sur les litiges sociaux ;
- +0,8 M€ concernant la provision CET-JRS-RTT ;
- -0,6 M€ pour les quotes-parts aux pertes du GEIE Riskaudit et du GEIE ENSTTI ;
- -0,6 M€ relatifs aux dépenses liées à l'hébergement des balises Téléray sur les sites de la DGGN.

Les opérations d'assainissement et de démantèlement dont l'IRSN a la charge, relèvent désormais de trois domaines spécifiques qui concernent le réacteur de recherche Cabri, exploité par le CEA, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) qui lui appartiennent, et divers matériels sans emploi ayant un caractère de déchet radioactif.

La situation à fin décembre 2021 des opérations relevant de ces domaines est de 45,8 M€ qui se répartissent entre :

- les grappes issues des expérimentations dans Phébus pour 4,95 M€ ;
- l'INB 24 Cabri et les déchets associés (sodium) pour 35,4 M€ ;
- les déchets issus de l'INBS Valduc pour 2,69 M€ ;
- les ICPE pour 2,77 M€.

Pour l'INB 24, les évaluations techniques et financières s'appuient notamment sur les coûts réalisés pour l'INB 92 (Phébus).

Par ailleurs, le démantèlement du site de FEURS et le retraitement des sources font l'objet d'une provision à hauteur de 4,1 M€.

Les dettes régressent de -12,2 M€, de 99,8 M€ l'an passé à 87,7 M€ au 31 décembre 2021.

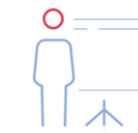
Les dettes financières sont en baisse de -2,1 M€, à 46,8 M€, ce qui correspond essentiellement au remboursement de la dette liée au financement du bâtiment 01 (partenariat public-privé Prisme) dont le montant total constaté à fin 2021 s'élève à 35,8 M€.

Les dettes non financières diminuent de -10,1 M€ : cette évolution s'explique principalement par la régression des dettes fournisseurs de -6,5 M€, dont -3,1 M€ imputables à la baisse des dettes sur immobilisations :

- d'une part, le paiement au fil de l'eau a induit une amélioration significative du délai moyen de paiement fournisseurs entre les 2 exercices ;
- d'autre part, la dotation budgétaire en immobilisation de l'an dernier n'avait pas permis d'apurer toutes les factures d'immobilisation, notamment celle liée au projet de stockage, sauvegarde et sécurisation des données de 1,0 M€.

L'article D. 441-4 du Code de commerce stipule que les sociétés présentent dans le rapport de gestion, pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice. Ces informations sont précisées dans le tableau ci-dessous :

Tranche de retard	Nombre de factures	Montant total des factures	En % du montant total des factures
1 à 29 jours	31	363 467,35	0,27 %
30 à 59 jours	13	34 975,15	0,03 %
60 à 99 jours	5	9 549,30	0,01 %
100 à 200 jours	3	10 520,65	0,01 %
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>418 512,45</b>	<b>0,31 %</b>



## Tableau de financement

### FONDS DE ROULEMENT

en M€	Position réelle 31/12/2020	Mouvements prévus BR3 2021	Mouvements réels 2021	Écart	Position réelle 31/12/2021
Changement méthode/ produits Cabri	-2,0	2,0	-2,5	-4,5	-4,5
Opération de démantè. de FEURS	0,9	-0,9	-0,9	0,0	0,0
Opérations d'assain. ICPE Cad	1,0	-1,0	0,0	1,0	1,0
Taxes bureau bâtiment 01	1,0	-1,0	-1,0	0,0	0,0
LATAC	1,5	0,4	1,2	0,8	2,7
Noria	0,6	-3,7	-0,6	3,2	0,0
Plan de relance	0,0	6,3	6,9	0,7	6,9
Provisions	12,8	-1,2	-0,7	0,4	12,1
Disponibles	2,1	0,5	7,6	7,1	9,7
<b>TOTAL</b>	<b>17,9</b>	<b>1,4</b>	<b>10,0</b>	<b>8,6</b>	<b>27,9</b>

Le niveau du fonds de roulement au 31 décembre 2021 s'élève à 27,9 M€ contre 17,9 M€ à fin décembre 2020, soit un apport de 10,0 M€. Les opérations décrites ci-dessous impactent le fonds de roulement au cours de l'exercice 2021 :

- le principe de constatation des produits Cabri à l'avancement génère une diminution des recettes restant à comptabiliser de 1,9 M€, quasiment conforme à la dernière prévision BR 2021. Par ailleurs, cette évolution est complétée d'une correction de -4,5 M€, pour une mise en conformité du niveau du fonds de roulement attendu au 31/12/2021 sur cette opération (les produits constatés d'avance, à ce titre, figurent en négatif au fonds de roulement) ;
- les opérations de démantèlement et d'assainissement de FEURS consomment le fonds de roulement à hauteur de -0,9 M€ ;
- les taxes sur la création de bureaux du bâtiment 01 sont réputées prescrites au 31/12/2021, soit un impact de -1,0 M€ ;
- l'évolution du projet de construction du laboratoire LATAC impacte globalement le fonds de roulement de +1,2 M€ au cours de l'exercice 2021 ;
- la variation du fonds de roulement au titre du plan de transmission et de renouvellement des compétences ('Noria') s'élève à +1,2 M€ en 2021, comprenant la consommation de l'exercice, à hauteur de -3,8 M€, et le financement complémentaire de celle-ci, pour +3,3 M€ (0,6 M€ disponible au fonds de roulement à fin 2020) ;
- le plan de relance a généré sur l'exercice une recette de 7,9 M€, tandis que les dépenses afférentes ont été réalisées pour 1,0 M€, soit un effet de +6,9 M€ sur le fonds de roulement ;

- le niveau des provisions (hors opérations de démantèlement et d'assainissement) diminue de 0,7 M€, ce qui s'explique principalement par les variations suivantes :
  - -0,5 M€ nets sur les litiges sociaux ;
  - +0,8 M€ net sur la provision comptes épargne-temps (CET), JRS et RTT. Pour mémoire, conformément à l'instruction comptable commune, un changement de méthode comptable relatif aux droits acquis dans le cadre des comptes épargne-temps (CET), JRS et RTT, a été mis en œuvre à fin décembre 2019. Ceux-ci sont désormais enregistrés en provisions pour charges ;
  - -0,6 M€ concernant l'installation des balises Téléray sur les sites de la DGGN, les dépenses ayant été payées cette année ;
  - -0,6 M€ relatifs à la quote-part des pertes de l'activité du GEIE ENSTTI, établissement fermé en 2021 ;
  - +0,2 M€ de solde sur des opérations diverses.

Par ailleurs, le niveau de disponible laissé au fonds de roulement à fin décembre 2020 est impacté sur l'exercice 2021 par l'exécution réalisée au cours de l'exercice 2021, à hauteur de +7,6 M€, ce qui laisse un disponible budgétaire de 9,7 M€ à fin décembre 2021.

### BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET TRÉSORERIE

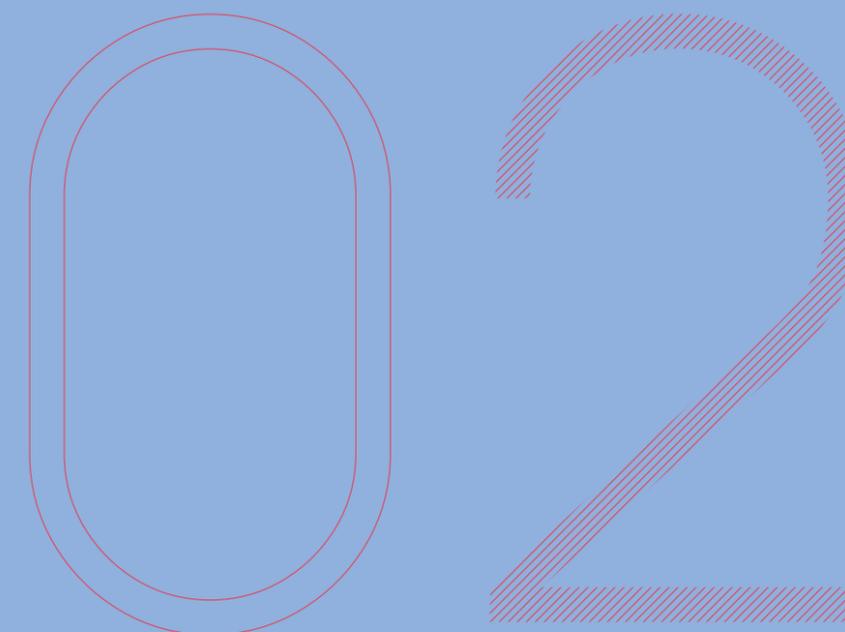
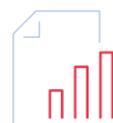
en M€	Niveau 2021	Niveau 2020	Variation 2021/2020
Fonds de roulement	+27,9	+17,9	+10,0
Besoin en fonds de roulement	-16,7	-25,6	+8,9
Trésorerie	+44,6	+43,5	+1,1

Le niveau du besoin en fonds de roulement de l'IRSN s'exécute à -16,7 M€ à fin 2021, soit +8,9 M€ entre les deux exercices. Celui-ci est structurellement négatif en raison des modalités de versement de la subvention SCSP par trimestre, et de la contribution acquittée par les exploitants, perçue en totalité au cours du 2<sup>e</sup> trimestre.

L'évolution du besoin en fonds de roulement de +8,9 M€ résulte :

- d'une part de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation, de +9,0 M€, principalement imputable à une forte baisse des dettes fournisseurs de -6,5 M€ ;
- et d'autre part de la variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation, de -0,1 M€.

En conséquence, la trésorerie évolue de +1,1 M€ entre les deux exercices, pour se positionner à 44,6 M€ à fin décembre 2021.



# États financiers et annexe aux comptes annuels

# Compte de résultat

en milliers d'euros	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>CHARGES</b>			
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Achats	-	33	2
Consommations de l'exercice en provenance de tiers	Note 6	96 073	94 582
Charges de personnel	Note 7	146 528	144 251
■ Salaires, traitements et rémunérations diverses	-	100 762	100 066
■ Charges sociales	-	40 455	39 003
■ Intéressement et participation	-	1 711	1 620
■ Autres charges de personnel	-	3 600	3 561
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	Note 8	14 307	16 757
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et VNC	Note 9	47 052	47 754
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	-	<b>303 993</b>	<b>303 345</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Charges d'intérêts	-	1 654	1 727
Pertes de change	-	11	8
Dotations aux amortissements, dépréciations, et aux provisions financières	Note 9	-	-
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	Note 10	<b>1 665</b>	<b>1 735</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	-	<b>305 657</b>	<b>305 080</b>
<b>PRODUITS</b>			
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>			
Subventions et produits assimilés	Note 2	236 537	236 209
■ Subventions pour charges de service public	-	171 336	170 659
■ Subventions de fonctionnement en provenance de l'État et des autres entités publiques	-	3 824	3 392
■ Produits de la fiscalité affectée	-	61 378	62 158
Produits directs d'activité	-	36 263	35 831
■ Ventes de biens ou prestations de services	Note 3	32 377	32 291
■ Produits de cessions d'éléments d'actif	-	85	20
■ Autres produits de gestion	Note 4	3 801	3 521
Autres produits	Note 9	19 329	17 929
■ Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	13 439	11 640
■ Reprises du financement rattaché à un actif	-	5 889	6 290
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	-	<b>292 128</b>	<b>289 970</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits des participations et des prêts	Note 5	-	-
Produits des participations et des prêts	-	2	2
Intérêts sur créances non immobilisées	-	0	0
Gains de change	-	6	8
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	Note 9	-	-
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	-	<b>7</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	-	<b>292 136</b>	<b>289 980</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	-	<b>(13 522)</b>	<b>(15 100)</b>

# Bilan actif

en milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amortissements ou provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles	38 518	(33 433)	5 084	5 016
Immobilisations corporelles	588 063	(357 727)	230 336	253 293
■ Terrains	31 951	(905)	31 046	31 157
■ Constructions	163 522	(77 608)	85 914	90 707
■ Installations techniques, matériel et outillage	341 888	(239 921)	101 966	119 394
■ Autres immobilisations corporelles	44 869	(39 292)	5 577	7 611
■ Immobilisations corporelles en cours	5 564	-	5 564	4 254
■ Avances et acomptes sur commandes	269	-	269	170
Immobilisations financières	327	-	327	369
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>626 907</b>	<b>(391 160)</b>	<b>235 747</b>	<b>258 679</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Créances	21 612	(1 055)	20 557	22 944
■ Créances sur les entités publiques	7 117	-	7 117	6 950
■ Créances clients et comptes rattachés	14 283	(1 055)	13 228	15 865
■ Avances et acomptes versés sur commandes	507	-	507	373
■ Créances sur les autres débiteurs	(295)	-	(295)	(244)
Charges constatées d'avance	2 598	-	2 598	2 269
Disponibilités	44 566	-	44 566	43 493
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>68 776</b>	<b>(1 055)</b>	<b>67 721</b>	<b>68 706</b>
Écart de conversion actif	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>695 683</b>	<b>(392 216)</b>	<b>303 468</b>	<b>327 385</b>

# Bilan passif

en milliers d'euros	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>			
Financements reçus			
■ Financement de l'actif par l'État	Note 19	64 772	58 759
■ Financement de l'actif par des tiers	Note 20	12 469	15 732
Réserves	-	90 783	90 783
Report à nouveau	Note 21	(4 697)	10 403
Résultat de l'exercice	-	(13 522)	(15 100)
Amortissements dérogatoires	Note 22	3 984	3 791
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	-	<b>153 789</b>	<b>164 369</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	-	744	1 267
Provisions pour charges	-	61 273	61 905
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	Note 23	<b>62 017</b>	<b>63 172</b>
<b>DETTES</b>			
Dettes financières			
■ Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	-	10 873	11 483
■ Dettes financières et autres emprunts	-	35 887	37 388
Dettes non financières			
■ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 26	12 049	18 556
■ Dettes fiscales et sociales	Note 27	18 094	19 779
■ Avances et acomptes reçus sur commandes	-	5 556	5 559
■ Autres dettes non financières	Note 28	668	603
■ Produits constatés d'avance	-	4 535	6 476
Trésorerie	-	-	-
<b>TOTAL DETTES</b>	Note 24	<b>87 661</b>	<b>99 844</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	-	<b>303 468</b>	<b>327 385</b>

# Tableau de financement

en milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>(13 522)</b>	<b>(15 100)</b>
<b>CAPACITÉ / INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
Augmentation / (diminution) des amortissements	46 890	47 210
Augmentation / (diminution) des dépréciations et provisions	(13 319)	(11 544)
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	(5 889)	(6 290)
Gains / (pertes) sur cessions d'actifs	77	524
Transferts de charge	(120)	(95)
<b>TOTAL CAPACITÉ / INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>14 117</b>	<b>14 704</b>
<b>RESSOURCES</b>		
Cessions d'actifs	85	20
Autres ressources	165	148
Augmentation des capitaux propres	8 638	677
Augmentation des dettes financières	53	56
<b>TOTAL DES RESSOURCES (A) + CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>23 058</b>	<b>15 605</b>
<b>EMPLOIS</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	10 859	11 653
Acquisition d'immobilisations financières	14	3
<b>ACQUISITIONS D'ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>10 872</b>	<b>11 656</b>
Remboursement des dettes financières	2 163	2 092
<b>TOTAL DES EMPLOIS (B) + INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>13 035</b>	<b>13 748</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (C=A-B)</b>	<b>10 023</b>	<b>1 857</b>
+ Variation de l'actif circulant d'exploitation	(1 072)	(6 881)
- Variation des dettes d'exploitation	(10 138)	1 498
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS EN ROULEMENT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 066</b>	<b>(8 379)</b>
+ Variation des autres débiteurs	(52)	(441)
- Variation des autres créditeurs	65	174
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS EN ROULEMENT HORS EXPLOITATION</b>	<b>(117)</b>	<b>(615)</b>
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (D)</b>	<b>8 949</b>	<b>(8 994)</b>
<b>TOTAL VARIATION DE LA TRÉSORERIE (E=C-D)</b>	<b>1 074</b>	<b>10 851</b>
Trésorerie début de période	43 493	-
Trésorerie fin de période	44 566	-
Variation de trésorerie	1 074	-

# Annexe aux comptes annuels

arrêtés au 31 décembre 2021

## NOTE 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2021 ont été établis en application des normes, principes et méthodes suivants :

- du règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et publié au JO du 15 octobre 2014 ;
- du recueil des normes comptables applicables aux organismes visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1<sup>er</sup> du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publiques, homologuée par l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 et publié au JO du 9 juillet 2015, avec application anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans sa version issue de l'arrêté du 22 février 2018 ;
- de l'instruction comptable commune du 14 décembre 2020 (BOFIP-GCP-20-0010 du 14/12/2020) relative aux modalités de mise en œuvre du recueil des normes comptables des organismes dépendant de l'État.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

### ÉVALUATION DU COÛT D'ENTRÉE

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées au coût historique d'acquisition ou de production hors charges financières et frais d'administration. En application des normes 5 et 6 du recueil des normes comptables des établissements publics relatives aux immobilisations, le Conseil d'administration a fixé, lors d'une délibération du 15 octobre 2015, un seuil unitaire de simplification de 1 500 euros pour la constatation d'un bien à immobiliser.

Les immobilisations incorporelles comprennent les brevets, licences et logiciels acquis ainsi que les logiciels créés ou développés. Les installations nucléaires conjointement contrôlées avec le CEA (réacteur expérimental CABRI) figurent à l'actif immobilisé de l'Institut, au prorata de contrôle de l'immobilisation, en application de l'instruction du 14 décembre 2020 (BOFIP-GCP-20-0010 du 14/12/2020) de la DGFIP.

Certains équipements (installations nucléaires exploitées par le CEA et installations classées pour l'environnement ICPE) utilisés par l'Institut font l'objet d'une inscription en immobilisations corporelles sous la rubrique « Actif de démantèlement » en contrepartie de la provision représentant le coût total estimé des opérations de fin de cycle dès la mise en service actif de l'installation. Cet actif fait partie intégrante du coût de revient des installations correspondantes et fait l'objet d'un amortissement en fonction des plans d'amortissement déterminés pour chaque installation. Ces actifs sont évalués, de manière symétrique aux provisions correspondantes, sur la base d'éléments techniques révisés régulièrement.

Les biens mis à disposition par l'État dans le cadre de conventions d'utilisation font l'objet d'une valorisation dans les comptes sur la base d'évaluation à la valeur vénale établie en 2013 par France Domaine.

Les financements externes des actifs sont traités en application de l'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP 13 005 du 31 janvier 2013), qui adopte une présentation des capitaux propres distinguant les financements de l'État de ceux de tiers autres (collectivités territoriales, Union européenne, etc.). Cette présentation, différente de celle prévue par le Plan comptable général, est justifiée par la spécificité juridique des établissements publics, qui ne

disposent pas de capital social et dépendent à ce titre de l'État. De plus, un financement rattaché à un actif évolue désormais symétriquement à l'actif qu'il finance afin de créer un lien entre le produit (financement reçu) et la charge (consommation des avantages économiques ou perte de valeur de l'actif).

Les frais de recherche et développement sont, quel qu'en soit l'aboutissement, traités comme des charges de l'exercice.

L'IRSN a conclu le 7 juillet 2014, un partenariat public-privé en vue de la conception, la construction, le financement et la mise à disposition, sur des terrains relevant du domaine public de l'État, d'un nouveau bâtiment destiné aux services de l'IRSN, situé à Fontenay-aux-Roses. L'immeuble est comptabilisé en tant qu'immobilisation corporelle à l'actif du bilan tandis que les sommes à verser au titre de son financement sont inscrites au passif du bilan. La valeur du bien de 48 M€ comporte deux sources de financement, 6 M€ financés directement par l'Institut sur ses fonds propres et 42 M€ qui seront traités comme une dette à long terme dont le dernier remboursement aura lieu le 31/12/2039. Le montant annuel du loyer de 2,75 M€ est composé du remboursement du capital, des intérêts et de différents frais associés à cette opération.

Chaque élément de ce loyer est comptabilisé selon sa nature :

- au passif en dettes financières le remboursement du capital ;
- au compte de résultat les intérêts en frais financiers et les frais annexes en autres charges de fonctionnement.

### AMORTISSEMENTS

Les immobilisations incorporelles, composées exclusivement de logiciels, sont amorties sur 3 ans.

Les immobilisations corporelles font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée de vie économique ou les conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens. Les amortissements inscrits sur la ligne « Terrains » correspondent aux amortissements des aménagements effectués sur ces investissements.

Les durées principalement retenues pour des équipements neufs sont les suivantes :

- infrastructures 10 ans ;
- bâtiments lourds 20 à 30 ans ;
- bâtiments légers 10 à 20 ans ;
- installations générales 10 ans ;
- agencements 5 à 10 ans ;
- matériels 5 à 7 ans ;
- outillages 3 à 5 ans ;
- mobiliers, petits matériels et informatiques 3 à 5 ans.

Pour les biens d'occasion, les durées d'amortissements sont réduites de moitié.

L'amortissement dérogatoire est utilisé autant que de besoin et correspond à l'écart entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscalement admis.

### DÉPRÉCIATION

Les immobilisations incorporelles ou corporelles font l'objet d'une dépréciation dès lors que des événements ou circonstances rendent la valeur d'utilité durablement inférieure à la valeur nette comptable constatée.

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique.

## STOCKS ET EN COURS

Compte tenu du caractère non significatif de ce poste, l'Institut ne valorise pas de stocks de matières ou fournitures consommables. Ces achats sont intégralement traités comme des charges de l'exercice.

Les en-cours de production et produits finis relatifs à des contrats de recherche ou à des commandes de prestation non facturés font l'objet de produits à recevoir au fur et à mesure de l'exécution des services.

## VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

En conformité avec la réglementation, l'Institut ne détient pas de valeur mobilière de placement.

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite et que cette obligation fera l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice du tiers, que l'IRSN est en mesure d'estimer avec une fiabilité suffisante. Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date de clôture ne sont pas provisionnés. Une information est donnée dans l'Annexe s'ils sont significatifs.

L'Institut est son propre assureur pour l'indemnisation des salariés en situation de perte d'emploi. À ce titre une provision est constituée en fonction de la période d'indemnisation résiduelle des bénéficiaires inscrits au 31 décembre de l'année.

Les engagements de l'IRSN vis-à-vis de son personnel, au titre des indemnités de départ à la retraite, ne sont pas provisionnés mais sont inscrits en engagements hors bilan.

Les provisions liées à l'assainissement et au démantèlement des installations utilisées par l'Institut correspondent au coût total de l'opération dans le cas où l'IRSN a la qualité d'exploitant (ICPE) de l'installation, ou à la quote-part qui lui est imputable du fait de sa participation à un programme dont le CEA a la qualité d'exploitant nucléaire (INB). Ces provisions sont constituées, compte tenu du caractère immédiat de la dégradation, dès la mise en service actif de l'installation (règlement CRC n° 2004-06 et avis n° 2005-H du CNC). La contrepartie des provisions est portée à l'actif du bilan en immobilisations dans un compte « Actifs de démantèlement ».

L'évaluation du coût de démantèlement et d'assainissement des installations repose sur des méthodologies permettant de disposer à tout moment de la meilleure estimation des coûts et délais des opérations. Ces estimations reposent sur les conventions signées avec les prestataires de services ou des évaluations internes qui s'appuient sur un inventaire des équipements et de leur situation radiologique prévisionnelle et à des études successives permettant d'évaluer avec une marge d'incertitude de plus en plus réduite les coûts d'assainissement et de démantèlement.

Ces estimations tiennent compte des principales hypothèses suivantes :

- un inventaire des coûts pour mener le site de l'installation au niveau du déclassement, en règle générale et sauf contraintes particulières, sur la base

d'un génie civil assaini sur pied et d'un déclassement en zone à déchets conventionnels de toutes les zones à déchets nucléaires. L'état final des installations à démanteler (bâtiments et sols) est une hypothèse structurante de référence pour élaborer le scénario de démantèlement et estimer le coût ;

- l'évaluation des dépenses sur la base de coûts prévisionnels qui prennent en compte la sous-traitance, les frais de personnel, les coûts de radioprotection, les consommables, les équipements, le traitement des déchets induits, ainsi que le transport et le stockage définitif auprès de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA). L'évaluation tient compte également d'une quote-part de coûts de support technique des entités en charge des opérations de démantèlement ;
- certains déchets issus d'anciennes expérimentations n'ont pu être traités en ligne car les ateliers de support pour les conditionner n'étaient pas encore disponibles. Ils seront repris et conditionnés selon un scénario et des filières techniques agréés par l'autorité de sûreté ;
- une partie de ces coûts prévisionnels s'appuie sur des devis fermes et non révisables signés avec l'exploitant des installations. Par conséquent, il n'y a pas d'hypothèse d'inflation retenue dans la détermination de ces estimations ;
- l'établissement n'ayant pas l'autorisation d'avoir des placements rémunérés, par mesure de prudence ces provisions ne sont pas actualisées.

Les évaluations retenues pour les provisions de fin de cycle constituent, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice, la meilleure estimation concernant les ressources nécessaires à l'exécution de ses obligations actuelles au titre du démantèlement et de l'assainissement de ses installations. Néanmoins, ces estimations sont porteuses de risques exogènes liés notamment à la réalisation des opérations par le CEA dans les conditions définies contractuellement et à l'évolution de l'environnement réglementaire définie par l'Autorité de Sûreté Nucléaire ou de l'exutoire final des déchets.

## DETTES

Les engagements de l'IRSN vis-à-vis de son personnel au titre des congés payés échus et non pris, des congés payés acquis mais non échus, sont comptabilisés en dettes pour leurs montants bruts majorés des charges sociales et fiscales incombant à l'employeur.

Les engagements correspondant aux comptes épargne-temps (CET) du personnel font l'objet d'une provision en application de l'instruction relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des CET, des heures complémentaires et heures supplémentaires.

## CRÉANCES

Au cours des exercices précédents, une provision pour risques et charges était constituée pour couvrir la dépréciation des créances clients. Depuis 2017, cette provision est classée en actif circulant, en dépréciation des créances.

Cette dépréciation des comptes clients a été évaluée selon les règles suivantes :

- 0 % du montant de la créance pour un retard inférieur à 6 mois ;
- 10 % entre 6 et 12 mois de retard ;
- 15 % entre 12 et 18 mois de retard ;
- 75 % au-delà de 18 mois de retard.

## Notes relatives au compte de résultat

**NOTE 2**  
**Subventions et produits assimilés**

Sont rattachés à ce poste les subventions pour charges de service public (SCSP) reçues de l'État, le produit de la contribution versée par les exploitants d'INB (cf. Article 96 de la LFR 2010), les subventions de l'Agence Nationale pour la Recherche, de l'Union européenne et des autres entités publiques, affectées au financement des charges d'exploitation de l'exercice.

en k€	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions pour charges de service public	-	171 336	170 659
■ Programme 190	[A]	167 242	166 544
■ Programme 212	-	4 094	4 115
Subventions de fonctionnement en provenance de l'État et des autres entités publiques	[B]	3 824	3 392
■ Autres ministères	-	380	129
■ ANR (IA et hors IA)	-	695	1 180
■ Union européenne	-	1 791	1 707
■ Autres	-	958	377
Contribution des exploitants	[C]	61 378	62 158
<b>TOTAL</b>	-	<b>236 537</b>	<b>236 209</b>

**[A]**

La subvention versée dans le cadre du programme 190 par le ministère de la Transition écologique s'affiche en hausse de 0,7 M€ entre 2020 et 2021.

**[B]**

Les autres subventions publiques s'élèvent à 3,8 M€ soit une augmentation de 0,4 M€ relative à :

- -0,5 M€ sur les contrats ANR/RSNR, projets de Recherche en Sûreté Nucléaire et Radioprotection lancés après l'accident de Fukushima, terminés pour la plupart ;
- +0,3 M€, contrat PIREX financé par le ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre du grand plan d'investissement pour la Transformation de l'Action Publique ;
- +0,6 M€, contrats de thèses et de recherche subventionnés par les Régions, CANCEROPÔLE et l'INCA.

**[C]**

La contribution versée par les exploitants d'installation nucléaire de base (INB), dont la liste est arrêtée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire est, pour l'exercice 2021, de 61,4 M€ soit une baisse de 0,8 M€ par rapport à 2020. Les principaux contributeurs sont EDF (48 M€), CEA (7,1 M€) et ORANO CYCLE (5,1 M€).

**NOTE 3**  
**Chiffres d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond aux études et prestations facturées par l'IRSN aux tiers dans le cadre de la réalisation de ses programmes ou prestations de service. Il est constaté à l'avancement des travaux.

Le chiffre d'affaires se décompose en quatre principales catégories :

- les contrats cofinancés de recherche et développement s'élèvent à 9,2 M€, soit -0,6 M€ par rapport à l'exercice précédent. La variation est liée principalement au niveau de réalisation 2021 du contrat de R&D CABRI, dont le chiffre d'affaires varie de -0,5 M€ entre les deux exercices ;
- les prestations standards augmentent de 3,3 M€ dont l'activité de dosimétrie passive (+3,1 M€) et les prestations de formation continue (+0,1 M€) ;
- les prestations spécifiques et études non cofinancées sont en baisse de 1,3 M€ notamment sur les activités réalisées par RISKAUDIT (-0,9 M€) et sur les prestations de suivi radioécologique (-0,34 M€) ;
- les autres activités sont en baisse de 1,4 M€ correspondant à la diminution de la refacturation des mises à disposition (MAD) de personnels, d'une part suite à la dissolution de l'ENSTTI, d'autre part suite aux départs à la retraite de salariés MAD ASN.

en k€	Exercice 2021	Exercice 2020
Contrats de recherche et développement	9 244	9 852
Prestations standards	14 262	10 892
Prestations spécifiques	3 622	4 942
Autres activités	5 249	6 605
<b>TOTAL</b>	<b>32 377</b>	<b>32 291</b>

**NOTE 4**  
**Autres produits de gestion**

Le compte redevance propriété industrielle enregistre pour l'essentiel les ventes de licences suivantes :

- C3X : 0,5 M€ ;
- SYLVIA : 0,1 M€ (en baisse de 0,2 M€ par rapport à 2020) ;
- ASTEC : 0,1 M€.

La variation de +0,7 M€ sur le poste « Débits et pénalités perçus sur achats et ventes » correspond aux indemnités dues au titre de la cessation d'activité du fournisseur d'énergie HYDROPTION.

en k€	Exercice 2021	Exercice 2020
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	1 096	1 299
Produits de gestion provenant de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs	1 743	2 107
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes	729	44
Recouvrement créances admises en non-valeur	4	2
Autres produits	228	70
<b>TOTAL</b>	<b>3 801</b>	<b>3 521</b>

**NOTE 5**  
**Produits financiers**

Les produits financiers sont composés des éléments suivants :

en k€	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits des participations et des prêts	2	2
Intérêts sur créances non immobilisées	0	0
Gains de change	6	8
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>10</b>

En application de la réglementation applicable aux établissements publics, l'institut n'effectue pas de placement de sa trésorerie. La variation est due notamment à la diminution du poste gain de change.

**NOTE 6**  
**Consommations de l'exercice**

Les consommations de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

en k€	Exercice 2021	Exercice 2020
Achats de sous-traitance	29 750	27 826
Achats non stockés de matières et fournitures	11 354	13 797
Remises, rabais et ristournes obtenus sur achats	(73)	(158)
Services extérieurs	55 043	53 116
■ Sous-traitance externe	25 574	25 780
■ Locations et charges locatives	1 975	1 632
■ Entretien et réparation	15 422	15 298
■ Assurances	723	698
■ Études et recherche	-	-
■ Documentation	1 344	1 264
■ Personnel intérimaire	2 974	2 089
■ Honoraires	73	64
■ Publicité et publications	137	129
■ Transports	310	287
■ Frais de mission et de réception	2 149	1 840
■ Frais postaux et de télécommunication	2 279	2 207
■ Frais bancaires	13	12
■ Divers	2 071	1 817
<b>TOTAL</b>	<b>96 073</b>	<b>94 582</b>

Les consommations de l'exercice sont en hausse de 1,5 M€ entre 2020 et 2021.

Cette variation porte principalement sur les postes suivants :

- l'augmentation de 1,9 M€ du poste « achats de sous-traitance » notamment sur les achats d'étude hors CEA ;
- la baisse de 2,4 M€ du poste « achats non stockés de matières et fournitures » ;
- l'augmentation de 1,9 M€ du poste « services extérieurs » principalement sur les locations et charges locatives (+0,3 M€), frais de mission et de réception (+0,3 M€) ainsi que sur le personnel intérimaire (+0,9 M€).

**NOTE 7**  
**Charges de personnel**

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

en k€	Exercice 2021	Exercice 2020
Salaires et traitements	100 762	100 066
■ Appointements, congés payés et CET	94 517	94 758
■ Supplément familial	1 272	1 305
■ Autres	4 973	4 003
Charges sociales	40 455	39 003
■ Assurance maladie	26 140	25 802
■ Mutuelle	1 657	1 586
■ Retraite	11 710	10 785
■ Autres charges sociales	948	831
Intéressement (hors charges sociales associées)	1 711	1 620
Autres charges de personnel	3 600	3 561
<b>TOTAL</b>	<b>146 528</b>	<b>144 251</b>

La variation de +2,3 M€ des charges de personnel s'explique principalement par :

- l'impact NORIA sur les indemnités de départ en retraite (+0,7 M€) ;
- les indemnités versées au titre du télétravail (+0,3 M€) ;
- la prise en compte de 36 rentes historiques ARIAL non liquidées (+0,7 M€).

**NOTE 8**  
**Autres charges de fonctionnement**

en k€	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts et taxes sur rémunérations	7 302	7 350
■ Taxes sur salaires	2 510	2 395
■ Taxe d'apprentissage	749	922
■ Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	981	1 004
■ Versements de transport	2 617	2 590
■ Autres impôts et taxes sur rémunérations	444	439
Autres impôts et taxes et versements assimilés	1 296	1 742
■ CFE	183	285
■ CVAE	64	159
■ Taxes foncières	538	636
■ Taxes sur les bureaux	153	47
■ Taxes sur les véhicules de société	38	49
■ Taxes non récupérables sur périmètre mixte	260	510
■ Autres	60	57
Redevances	3 868	6 397
Pertes sur créances irrécouvrables	77	89
Charges spécifiques	1 052	475
Autres charges de fonctionnement	712	704
<b>TOTAL</b>	<b>14 307</b>	<b>16 757</b>

Le poste « Redevances » affiche une baisse de 2,5 M€ pour retrouver un solde équivalent à 2019.

## NOTE 9 Dotations et reprises sur amortissements et provisions, dépréciations

Les dotations et reprises sur amortissements et provisions se décomposent de la façon suivante :

en k€	Dotations		Reprises	
	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
Valeur nette comptable des actifs cédés	162	544	-	-
Sur immobilisations				
■ Dotations aux amortissements	34 118	33 657	-	-
■ Dotations aux amortissements exceptionnelles	-	-	-	-
Sur actif circulant				
■ Dépréciations des créances clients	1 131	207	196	226
Provisions				
■ Provisions pour risques et charges	11 237	12 942	12 912	11 108
■ Provisions pour risques et charges financiers	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	404	404	211	211
Transferts de charges	-	-	120	95
Reprise du financement rattaché à un actif	-	-	5 889	6 290
<b>TOTAL</b>	<b>47 052</b>	<b>47 754</b>	<b>19 329</b>	<b>17 929</b>

Ces postes comptables enregistrent les variations suivantes :

- -0,7 M€ de dotations : pour l'essentiel ;
- -0,8 M€ sur la provision des litiges sociaux (pas de nouveau dossier en 2021) ;
- -0,6 M€ sur l'ENSTTI (n'ayant plus d'activité, il n'y a plus de pertes à financer au titre de 2021) ;
- +0,03 M€ d'ajustement relatif à la perte RISKAUDIT attendue pour 2021 ;
- autres mouvements significatifs : +0,8 M€ sur la provision CET/RTT/JRS, -0,8 M€ sur l'assainissement FEURS ;
- +1,4 M€ de reprises, notamment :
  - +0,3 M€ sur les litiges sociaux ;
  - +0,6 M€ sur DGGN, reprise à 100 % de la provision : l'antériorité des frais d'hébergement des balises Téléray ayant été facturée (2011 à 2020) ;
  - +0,2 M€ couvrant les pertes 2020 de l'ENSTTI soldées à ce jour.

## NOTE 10 Charges financières

Les charges financières sont présentées ci-dessous :

en k€	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
Charges d'intérêts	[A]	1 654	1 727
Pertes de change	-	11	8
Dotations aux amortissements, dépréciations, et aux provisions financières	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>1 665</b>	<b>1 735</b>

[A]

La charge d'intérêts est liée notamment au financement du bâtiment 01 dans le cadre d'un partenariat public-privé.



## Notes relatives au bilan | Actif

### NOTE 11 Immobilisations incorporelles et corporelles

en k€	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Valeur brute	37 498	1 035	15	38 518
■ Concessions, brevets, licences et logiciels	32 885	334	4	33 215
■ Droits d'usage	4 463	-	-	4 463
■ Immobilisations incorporelles en cours	150	700	10	840
■ Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	1	-	1	-
Amortissements	32 482	955	4	33 433
■ Concessions, brevets, licences et logiciels	32 482	955	4	33 433
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 016</b>			<b>5 084</b>

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute	579 404	15 899	7 240	588 063
■ Terrains	31 917	35	-	31 951
■ Constructions	161 245	2 315	38	163 522
■ Installations techniques, matériel et outillage	337 339	6 595	2 046	341 888
■ Autres immobilisations corporelles	44 479	655	265	44 869
■ Immobilisations corporelles en cours	4 254	5 885	4 576	5 564
■ Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	170	414	315	269
Amortissements	326 111	33 407	1 791	357 727
■ Terrains	760	145	-	905
■ Constructions	70 538	7 108	38	77 608
■ Installations techniques, matériel et outillage	217 945	23 524	1 548	239 921
■ Autres immobilisations corporelles	36 868	2 629	205	39 292
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>253 293</b>			<b>230 336</b>
<b>TOTAL</b>	<b>258 309</b>			<b>235 420</b>

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évolution de la valeur brute entre les deux exercices +1 M€ correspond principalement à la refonte du logiciel SISERI (+0,5 M€ en immobilisation en-cours) ainsi que l'achat de licences (+0,3 M€).

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute progresse de +8,7 M€, expliquée notamment par +2,3 M€ d'entrées en constructions, +4,5 M€ en installations techniques, matériel et outillage qui enregistrent respectivement une augmentation de +6 M€ et une diminution de 1,45 M€.

Les immobilisations en cours affichent une variation nette de +1,4 M€, soit :

- une augmentation de +5 M€ :
  - de nouvelles immobilisations en-cours pour 5,1 M€ principalement composés d'aménagements financés par le Plan de Relance de l'État (à hauteur de 1 M€ sur les 21 M€ à venir), ainsi que la construction d'un hangar pour le SIRSE sur FAR (0,6 M€), la création du LATAc au Vésinet (0,4 M€) et l'aménagement du bâtiment 108 à Cadarache (0,4 M€).
- une diminution de 4,6 M€ due pour l'essentiel aux transferts suivants :
  - 2,4 M€ de mise en service des installations MIDI, ASPIC, IRMA, EVA ;
  - 0,5 M€ de mise en service d'aménagement de bâtiments.

L'ensemble des immobilisations composant le réacteur nucléaire CABRI sont comptabilisées au poste « Installations techniques, matériel et outillage ».

Cette installation représente 40 % du poste au 31/12/2021, les valeurs sont les suivantes :

- valeurs brutes : 137,9 M€ ;
- amortissements constatés : 84,3 M€ incluant la dotation annuelle 2021 de 13,4 M€ ;
- valeurs nettes : 53,6 M€.

La durée d'amortissement a été déterminée par rapport à l'année de fin des derniers essais, soit 2025.

### ACTIFS DE DÉMANTÈLEMENT

Ils sont la contrepartie directe de la provision démantèlement (pas d'inscription de la dotation au compte de résultat). L'actif de démantèlement est amorti en mode linéaire et en 2021 affiche une valeur nette comptable de 17,3 M€. En contrepartie la provision, qui représente le montant des travaux de démantèlement restant à réaliser, s'élève à 45,81 M€.

Suite à une fuite sur un des canaux d'irradiation du réacteur au cours de l'exercice 2021, le programme CIP a été suspendu. Face aux différents scénarii présentés, l'ASN doit se prononcer sur la possibilité de poursuivre les expérimentations. La décision, attendue au cours de l'exercice 2022, aura des impacts majeurs sur le calendrier d'amortissement de CABRI. Par conséquent, des modifications dans le traitement comptable du projet seront à prévoir.

## NOTE 12 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, d'un montant de 0,3 M€, comprennent les dépôts et cautionnement versés et les prêts accordés au personnel.

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Prêts	171	227
Autres immobilisations financières	156	142
<b>TOTAL</b>	<b>327</b>	<b>369</b>

## NOTE 13 État des échéances des créances

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

en k€	31/12/2021 Brut	< 1 an	> 1 an
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Prêts	171	4	166
Autres immobilisations financières	156	-	156
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	1 103	1 103	-
Autres créances clients	20 298	20 298	-
Avances et acomptes	507	507	-
Créances sur les autres débiteurs	(295)	(295)	-
<b>TOTAL</b>	<b>21 939</b>	<b>21 617</b>	<b>322</b>

## NOTE 14 Créances sur les entités publiques

en k€	31/12/2021	31/12/2020
État et autres collectivités publiques Subventions à recevoir	2 088	2 008
État - TVA	2 794	3 200
État et autres collectivités publiques Charges à payer et produits à recevoir	2 235	1 742
<b>TOTAL</b>	<b>7 117</b>	<b>6 950</b>

L'augmentation des créances de 0,1 M€ se traduit par le montant des subventions à recevoir (notamment des contrats européens H2020 et de l'ANR) et de nouveaux contrats financés par les autres collectivités et organismes publics tel que CANCÉROPÔLE et l'INCA.

## NOTE 15 Créances clients

en k€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	[A]	14 283	15 985
■ Clients - ventes de biens ou de services	-	10 989	11 639
■ Clients douteux ou litigieux	-	1 103	135
■ Clients - factures à établir	[B]	2 192	4 211
Provision pour dépréciation	-	(1 055)	(120)
■ Provision pour dépréciation des comptes clients	[C]	(1 055)	(120)
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>13 228</b>	<b>15 865</b>

### [A]

La variation du poste créances clients de -1,7 M€ se décompose en -0,7 M€ sur les soldes clients, -2 M€ sur les factures à établir et +1 M€ de constatation de créances douteuses (dont +0,7 M€ concernant la comptabilisation d'une indemnité à recevoir dans le cadre de la faillite du fournisseur HYDROPTION).

### [B]

Le montant des produits à recevoir déclarés pour 2021 s'élève à 2,2 M€. La baisse de 2,0 M€ par rapport à l'année 2020 est due notamment à :

- -1,0 M€ liés à la modification des conditions de facturation du contrat QUADRI, 80 % en année N et 20 % (solde) en année N+1 au lieu de 50/50 appliqué en 2020 ;
- -0,6 M€ de facturation de mise à disposition de personnels (MAD) dus à la fermeture de l'ENSTTI et RISKAUDIT.

### [C]

La variation de +0,9 M€ de la provision pour dépréciation des comptes clients est liée à la faillite d'HYDROPTION et l'intégration des créances sur les établissements publics (0,1 M€).

## NOTE 16 Créances sur les autres débiteurs

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Avances et acomptes au personnel	-	-
Débiteurs divers	(295)	(244)
<b>TOTAL</b>	<b>(295)</b>	<b>(244)</b>

## NOTE 17 Charges constatées d'avance

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Charges constatées d'avance	2 598	2 269

Les charges constatées d'avance totalisent 2,6 M€. Les dépenses correspondent essentiellement à des charges de maintenances.

## NOTE 18 Trésorerie

Ce poste reprend la position des disponibilités auprès de la Recette Générale des Finances en fin d'exercice :

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités	44 566	43 493



## Notes relatives au bilan | Passif

## NOTE 19 Financement de l'actif par l'État

en k€	Notes	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
<b>DOTATIONS</b>					
Financements non rattachés à des actifs déterminés - État	[A]	15 455	8 545	912	23 088
Financements d'actifs mis à disposition - État	-	30 923	-	-	30 923
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - État	[B]	100 526	2	81	100 447
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - ANR/IA	[C]	3 635	912	-	4 547
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>150 540</b>	<b>9 459</b>	<b>994</b>	<b>159 006</b>
<b>COMPLÉMENTS DE DOTATIONS</b>					
Reprise sur financements d'actifs mis à disposition - État	[D]	(2 078)	-	-	(2 078)
Reprise sur financements d'autres actifs	[D]	(88 876)	(2 060)	(77)	(90 860)
Reprise sur financements d'autres actifs ANR/IA	[D]	(827)	(469)	-	(1 296)
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>(91 781)</b>	<b>(2 530)</b>	<b>(77)</b>	<b>(94 234)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>58 759</b>	<b>6 930</b>	<b>917</b>	<b>64 772</b>

### [A]

Les dotations augmentent de 8,5 M€ en 2021 correspondant aux versements de subventions d'investissements issues du plan de relance de l'état non rattachés à des actifs. Les reprises, pour un montant de 0,9 M€, représentent l'ensemble des affectations de la subvention à des valeurs d'actifs financées pour les programmes DENOPI. Ce transfert se retrouve intégralement au compte 10413200 - Actif ANR/IA [C].

### [B]

La variation de ce poste est liée aux travaux d'inventaire d'immobilisations (mise hors service).

### [C]

La variation correspond à l'affectation des financements non rattachés à un actif ANR/IA [A] pour un montant de 0,9 M€ (cf. A) à des valeurs d'actifs financées pour les programmes DENOPI.

### [D]

La variation de +2,4 M€ correspond à la quote-part d'amortissement des actifs financés par subvention diminuée des immobilisations mises au rebut.

## NOTE 20 Financement de l'actif par des tiers

Il s'agit essentiellement du traitement comptable du financement externe de l'actif. Les subventions reçues hors État et affectées au financement de l'actif sont reprises au rythme de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Financements non rattachés à des actifs	-	-
Tiers autres	-	-
Subventions d'investissement reçues de l'État	(8)	1
Subventions d'investissement autres	-	-
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - Régions	54	-
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - Collectivités et EPN	35 165	35 116
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - Autres organismes	30 001	30 001
Reprise au résultat financier rattaché à des actifs - Régions	(1)	-
Reprises sur financements rattachés à des actifs - Collectivités et EPN	(35 143)	(35 012)
Reprises sur financements rattachés à des actifs - Autres organismes	(17 599)	(14 374)
Subventions d'investissement virées au compte de résultat	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>12 469</b>	<b>15 732</b>

La variation de l'ensemble des postes de subventions d'actif par des tiers correspond à la quote-part d'amortissement 2021 des actifs subventionnés dont CABRI Réacteur et Boucle à Eau pour un montant de 3,2 M€.

## NOTE 21 Report à nouveau créditeur

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Report à nouveau débiteur	(4 697)	10 403

La variation du poste « report à nouveau » correspond à l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice précédent de 15 M€. Le report à nouveau devient dès lors débiteur.

## NOTE 22 Amortissements dérogatoires

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Amortissements dérogatoires	3 984	3 791

En 2013, l'Institut a fait varier la durée de l'amortissement comptable par rapport à la durée fiscale de référence de certains biens de l'actif, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'amortissements dérogatoires dont l'impact sur l'exercice 2021 s'analyse comme suit :

- une dotation complémentaire de 0,4 M€ ;
- une reprise d'amortissement de 0,2 M€.

## NOTE 23 Provisions pour risques & charges

en k€	Notes	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	31/12/2021
Provisions pour litiges	-	1 267	-	523	744
■ Litiges sociaux	-	1 267	-	523	744
■ Autres litiges	[A]	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	61 905	11 757	12 389	61 273
■ Démantèlement	[B]	45 292	521	-	45 813
■ Assainissement	[C]	5 074	364	1 294	4 144
■ Dépenses PSE/DGGN - Téléray	-	600	-	600	-
■ Dépenses foncier // Vallée Grand Sud	-	58	-	-	58
■ Dépenses fournisseurs RH	-	148	131	148	131
■ RISKAUDIT - Quote-part / pertes	[D]	300	33	100	233
■ ENSTTI - Quote-part / pertes activité anglaise	[D]	180	-	180	-
■ ENSTTI - Quote-part / pertes activité française	[D]	400	-	400	-
■ AGEFIPH	-	185	322	-	507
■ Indemnités chômage	[E]	842	782	842	782
■ CET - RTT - JRS / Brut	[F]	5 947	6 451	5 947	6 451
■ CET - RTT - JRS / Charges sociales	[F]	2 878	3 154	2 878	3 154
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>63 172</b>	<b>11 757</b>	<b>12 912</b>	<b>62 017</b>

[A] Reprise de la provision litiges sociaux pour 0,5 M€.

[B] La provision pour démantèlement de CABRI a été actualisée d'une dotation complémentaire de 0,5 M€.

[C] Les travaux d'assainissement du site de FEURSMÉTAL réalisés sur l'exercice et la révision des coûts restant à venir se traduisent par une diminution de 1 M€ de la provision.

[D] Provision pour les quotes-parts de perte de l'IRSN dans les GEIE Riskaudit et ENSTTI soit -0,6 M€.

[E] Allocation chômage : l'IRSN est son propre assureur pour l'indemnisation des salariés en situation de perte d'emploi. À fin 2021, 31 bénéficiaires à indemniser contre 35 en 2020.

[F] Les droits acquis au titre des CET, JRS et RTT progressent de +0,8 M€.

## NOTE 24 États des échéances des dettes

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

en k€	31/12/2021 Brut	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Dettes financières	46 761	2 233	9 501	35 027
Avances et acomptes reçus	5 556	5 556	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	12 049	12 049	-	-
Dettes fiscales et sociales	18 094	18 094	-	-
Autres dettes non financières	668	668	-	-
Produits constatés d'avance	4 535	4 535	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>87 661</b>	<b>43 134</b>	<b>9 501</b>	<b>35 027</b>



## NOTE 25 Dettes financières

La situation des emprunts au 31 décembre 2021 est la suivante :

en k€	31/12/2020	Remboursement	Augmentation	31/12/2021
Emprunt auprès d'un établissement de crédit	11 483	610	-	10 873
Autres dettes financières	37 332	1 498	-	35 834
Intérêts courus non échus	56	112	109	53
<b>TOTAL</b>	<b>48 871</b>	<b>2 219</b>	<b>109</b>	<b>46 761</b>

Ce poste enregistre les soldes d'un emprunt auprès du Crédit Agricole et de la dette correspondant au financement du bâtiment 01 en partenariat public-privé. La variation de l'exercice correspond au remboursement de l'année.

## NOTE 26 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs se décomposent de la manière suivante à la clôture de l'exercice :

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs - Achats de biens et services	3 154	4 223
Frais de missions et indemnités kilométriques	13	1
Fournisseurs - Retenue de garantie	206	303
Fournisseurs - Charges à payer	8 677	10 912
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	3 116
<b>TOTAL</b>	<b>12 049</b>	<b>18 556</b>

La baisse de 6,5 M€ s'explique principalement par une amélioration du délai de règlement des factures fournisseurs entre 2020 et 2021.

## NOTE 27 Dettes fiscales et sociales

À la clôture de l'exercice, la position des comptes est la suivante :

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Personnel et comptes rattachés	11 980	12 644
■ Provision congés à payer	9 494	9 871
■ Autres dettes de personnel	2 486	2 773
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 604	4 997
■ Charges sociales / CP	4 598	4 679
■ Autres dettes / organismes sociaux	1 006	318
État et autres collectivités publiques	510	2 138
<b>TOTAL</b>	<b>18 094</b>	<b>19 779</b>

La variation des dettes fiscales et sociales s'analyse comme suit :

- comptes de charges de personnel :
  - diminution de 0,7 M€ du poste « Personnel et comptes rattachés » ;
  - augmentation de 0,6 M€ du poste « Sécurité sociale et autres organismes sociaux » liée à la dotation complémentaire ARIAL concernant 36 dossiers de rentes non liquidées ;
- État et autres collectivités publiques :
  - On constate une variation globale de -1,6 M€ :
    - une diminution du poste de TVA collectée sur factures à établir (0,3 M€) liée à la baisse du volume des Produits à Recevoir ;
    - une augmentation de la TVA déductible de 1,3 M€ par rapport à 2020, liée à la mise en paiement jusqu'au dernier jour des factures fournisseurs.

## NOTE 28 Autres dettes non financières

Les éléments significatifs du poste sont les suivants :

en k€	31/12/2021	31/12/2020
Débiteurs et créditeurs divers	367	30
■ Excédent de versement à rembourser	34	22
■ Autres débiteurs et créditeurs divers	333	8
Comptes transitoires ou d'attente	301	574
■ Recettes perçues avant émission de titres	279	548
■ Recettes congrès	8	15
■ Recettes CAMARI	14	11
■ Autres recettes à transférer	-	-
■ Autres dettes diverses	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>668</b>	<b>603</b>

L'augmentation de +0,3 M€ du poste « Autres débiteurs et créditeurs divers » correspond au reversement en attente vers les partenaires du contrat CE H2020. Les comptes de recettes perçues avant émission des titres affichent une baisse de 0,3 M€.

## NOTE 29 Autres informations

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

### SITUATION AU REGARD DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'établissement est en situation de déficit fiscal.

Est exclu du périmètre des activités entrant dans le champ d'imposition, l'ensemble des financements des missions de service public, de recherche et d'enseignement, avec ou sans partenariat avec d'autres établissements publics ou entreprises du secteur privé. A contrario, les activités entrant dans le champ d'imposition à l'IS correspondent aux opérations dites « lucratives », réalisées dans des conditions semblables aux entreprises commerciales.

En 2021, le montant des déficits reportables est évalué à 89 M€.

### ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Engagements calculés suivant la norme IAS 19 : 20,5 M€ en valeur brute, soit 30,3 M€ en intégrant une estimation des charges sociales et des indemnités spécifiques de la mesure d'incitation au départ en retraite pour les salariés ayant opté pour cette disposition.

Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

- taux d'actualisation 0,76 % ;
- âge de départ à la retraite : 62 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres ;
- taux de rotation retenu : 6,2 % ;
- taux d'augmentation de salaire : 1,7 %.

Durant l'exercice 2021, 31 salariés ont bénéficié du plan d'incitation au départ à la retraite pour un montant charges comprises de 3,66 M€. Au 31/12/2021, 73 salariés bénéficiant du plan sont encore en activité et le coût (5,8 M€) est inclus dans le calcul de l'engagement retraite de l'IRSN précisé ci-dessus.

### EFFECTIFS

L'effectif des personnes rémunérées par l'Institut au 31 décembre 2021 (hors contrats en alternance et stagiaires) est de 1 707 salariés dont la ventilation est la suivante :

- contrats à durée indéterminée cadre : 1 238 ;
- contrats à durée indéterminée non-cadre : 332 ;
- contrats à durée déterminée : 137.

Par ailleurs, ces contrats se répartissent en :

- contrats temps plein : 1 541 ;
- contrats temps partiel : 166.





# Rapport du commissaire aux comptes



**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex

**Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)**  
31, avenue de la Division Leclerc - 92260 Fontenay-aux-Roses

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance,

### Opinion

En exécution de la mission vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Institut à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG SA  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
77572641707266 RCS NANTERRE



**Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN)**  
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Le paragraphe « 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles » de la note 1 relative aux principes comptables et méthodes d'évaluation de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que les notes « 9 - Dotations et reprises sur amortissements et provisions, dépréciations » et « 11 - Immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe fournissent une information appropriée.

#### *Provisions pour risques et charges*

Votre Institut constitue des provisions pour couvrir ses passifs de démantèlement et d'assainissement, tels que décrits dans le paragraphe « 5 - Provisions pour risques et charges » de la note 1 relative aux principes comptables et méthodes d'évaluation de l'annexe.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère approprié et raisonnable des hypothèses retenues concernant les estimations de ces passifs et nous nous sommes assurés que l'information communiquée dans la note « 23 - Provisions pour risques et charges » est appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature, un caractère incertain, les réalisations pourraient différer, parfois de manière significative, des prévisions.

#### **Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux autorités de tutelle**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. La mission des commissaires aux comptes ne comprend pas d'interventions spécifiques sur la comptabilité budgétaire, en conséquence, nos vérifications sur le rapport de gestion et documents adressés aux autorités de tutelle ne portent pas sur les données de la comptabilité budgétaire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'ordonnateur et dans les autres documents adressés aux autorités de tutelle sur la situation financière et les comptes annuels.



**Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN)**  
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

#### **Responsabilités de l'ordonnateur et de l'agent comptable relatives aux comptes annuels**

Il appartient à l'agent comptable, en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Institut.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



**Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)**  
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'institut à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 mars 2022

KPMG S.A.

Laurent Genin  
Associé

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE DE LA COUVERTURE  
© Florence Brochoire/Signatures/Médiathèque  
IRSN - Gros plan sur la caméra du drone nautique  
servant aux prélèvements en mer, pour mesurer  
la radioactivité. Village des sciences, espace  
René-Lebas, Cherbourg-en-Cotentin, 3 octobre 2020.

CONCEPTION & RÉALISATION  
AGENCEZEBRA.COM





31, avenue de la Division Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses  
RCS Nanterre B 440 546 018

**COURRIER**

BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

**TÉLÉPHONE**

+33 (0)1 58 35 88 88

**SITE INTERNET**

[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)

**E-MAIL**

[contact@irsn.fr](mailto:contact@irsn.fr)

 [@irsnfrance](https://twitter.com/irsnfrance)

Retrouvez

le Rapport annuel

sur internet :

<http://www.irsn.fr/ra-2021>